# LISTE DES DÉCISIONS DU BUREAU PERMANENT

### **JEUDI 06 MAI 2021**

Présent: Armand Hermans, president du CPAS

Rudi Seghers, Directeur général adjoint, Annie Vanderhaegen, Bernard

Carpriau, Carol Delers, bureau permanent Iris Van Laethem, resonsable service social Audrey Monsieur, directeur général

Absent: Excusé:	
	Le président ouvre la séance à 11h30

En application des articles 285 et 330 du décret du 22 décembre 2017 relatif aux administrations locales.

### A. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

1. Politique et organisation - Approbation du procès-verbal de la séance du 22 avril 2021

le bureau permanent approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du bureau permanent du 22 avril 2021.

## B. CENTRE DE SERVICES LOCAL ET SERVICES À DOMICILE

2. Centre de services locaux et services à domicile - Démarrage des activités de plein air Centre de services local

Les activités sportives de plein air organisées par le centre de services local peuvent se poursuivre à partir du 10 mai, selon les mesures corona actuelles

## C. PATRIMOINE

3. Patrimoine - Approbation de la procédure d'attribution et devis: Achat du mobilier du campus de bien-être

Le bureau permanent approuve le cahier des charges «Achat de mobilier pour le campus social» et la procédure de négociation sans notification préalable comme procédure.

4. Patrimoine - Approbation de la procédure d'attribution et devis: Achat de rideaux pour le campus social

Le bureau permanent approuve le cahier des charges «Achat de rideaux pour le campus social» et la procédure de négociation sans notification préalable comme procédure.

### A. POLITIQUE ET ORGANISATION

5. Politique et organisation - Approbation de l'ordre du jour de la réunion du Conseil du CPAS du 19 mai 2021

Le bureau permanent a accepté de mettre les points proposés à l'ordre du jour de la réunion du conseil du 19 mai 2021

6. Politique et organisation - Mémorandum d'entente Fiche d'information communale - ajustement

Le bureau permanent approuve le changement de composition du comité de rédaction dans le mémorandum d'accord du magazine d'information communale.

### B. A HUIT CLOS

- 7. Centre de services local et services à domicile notification des demandes, des arrêts et des demandes d'exception
- 8. Résidence Attribution du logement: détermination de la liste d'attente et attribution du logement
- 9. Service social Autre assistance
- 10. Service social Droit à l'intégration sociale
- 11. Service social Revenu d'intégration équivalent
- 12. Service social Initiative d'accueil local
- 13. Service social Illégaux soins médicaux urgents
- 14. Service social Emploi article 60§7
- 15. Service social Logement logement d'urgence et de transition
- 16. Service social Agence Immobilière sociale
- 17. Service social Rap à Stapkantoor

Au nom du CPAS

Le directeur général Audrey Monsieur Le président du CPAS Armand Hermans Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration communale au xx / xx / xxxx.

Le public peut consulter ces décisions au CPAS, avenue du Limbourg Stirum 116 - 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Une réclamation peut être déposée contre une décision du CPAS auprès de l'autorité de contrôle dans un délai de 30 jours suivant le jour de la publication sur le site. Pour plus d'informations concernant les réclamations contre les décisions du CPAS, nous vous renvoyons au guide des réclamations pour le contrôle administratif général de l'agence pour l'administration intérieure. Vous pouvez le consulter via le lien: <a href="https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer">https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer</a>.

.